

Nom :
Adresse :

Email :
Téléphone :



J'adhère à l'association
Ensemble pour un Toit 70

et je verse une cotisation annuelle de 5 €

chèque espèces virement



Je souhaite soutenir l'association
Ensemble pour un Toit 70

en adhérant par un montant de 5€ annuels
et décide de m'engager pour deux années
renouvelables par un don mensuel de :

5 € 10 € €
(autre montant)

payable Mensuellement

ou Annuellement

chèque espèces virement

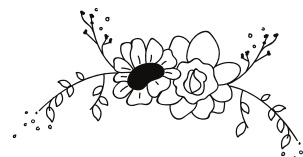


Je fais un don ponctuel
de€

chèque espèces virement

Fait à : le :

Signature :



Bulletin d'engagement

**Refusons de supporter
sans rien faire
que des personnes
dorment à la rue**



Moyens de versement possibles :

par chèque bancaire à l'ordre de
"Ensemble pour un Toit 70"

en espèces

75% de votre don
est déductible de
votre impôt
dans la limite de
546€
et 66% au-delà de
cette limite

par virement

IBAN : FR 76 10278078000002078360168



Bulletin à retourner à :

Ensemble pour un Toit 70

4, route de Fougerolles

70800 Fontaine lès Luxeuil

07 68 76 28 36

ensemblepouruntoit70@yahoo.com

ENSEMBLE POUR UN TOIT 70



Association solidaire
assurant provisoirement
un logement à des
personnes sans abri



Ensemble Pour
Un Toit 70

Vous pouvez participer à notre action et nous aider de plusieurs manières :

- Adhérer à l'association
Ensemble pour un Toit 70
- Faire un don régulier : minimum de 5€ par mois pour l'accompagnement des familles.
- Faire un don ponctuel ou en nature (matériel, équipement ...)
- Mettre un logement vide à la disposition de l'association, gratuitement ou pour un loyer modéré, ou nous mettre en relation avec une personne qui pourrait le faire.
- Donner du temps et mettre vos compétences au service de l'accompagnement des familles.
- Parler de l'association dans votre entourage.

Pour un accueil digne et respectueux des droits fondamentaux des exilés



Comment ?

Nous proposons un cadre organisé et respectueux permettant l'hébergement de personnes exclues des dispositifs existants, le temps qu'elles retrouvent un droit au logement.

L'idée :

si 100 personnes s'engagent à donner 5€ minimum par mois pendant deux ans, une famille pourra être logée dans un vrai appartement, avec le loyer et les charges couverts.

L'association collecte les fonds nécessaires et assure la relation avec les propriétaires. Elle apporte en parallèle un soutien aux hébergeurs solidaires.

Nous accompagnons les familles dans la vie quotidienne et dans leurs différentes démarches d'insertion. Nous favorisons leur intégration sociale, en lien avec les associations.

Pourquoi ?

Parce que des personnes, des familles, des enfants, déboutés du droit d'asile ou en attente de titre de séjour **se retrouvent à la rue**, ici, en Haute-Saône.

Ensemble, refusons l'inacceptable

Nous voulons aider toute personne ou famille privée de ses droits fondamentaux tels qu'ils sont énoncés dans la **Déclaration universelle des droits de l'homme**.



Vivre sans toit ne permet pas d'exister dignement dans notre société et place les personnes dans une grande fragilité physique, psychique et sociale.